

VENTE

Les tranches sont non cumulatives
Honoraires à la charge du vendeur

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC
Biens de 0 à 100 000€	FORFAIT 6 000€
Biens de 100 001 à 150 000€	6% TTC
Biens de 150 001 et au-delà	5% TTC
Biens situés entre 20 et 50 kms d'Ajaccio	10% TTC
Biens situés à plus de 50 kms d'Ajaccio	12% TTC
Terrains / Locaux commerciaux	10% TTC

LOCATION

	LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE
Location appartement vide et meublé partagées entre le propriétaire et le locataire selon la loi de 1989	Hors zones tendues et très tendues : 8€/m ² TTC maximum	7% du loyer annuel à la charge du propriétaire
	En zone tendue (Ajaccio): 10€/m ² TTC maximum	
Réalisation de l'état des lieux	3€/m ² TTC maximum	
Location local commercial ou professionnel à la charge du locataire	14% TTC du loyer annuel	
Location garage à la charge du locataire	150€ TTC	

GESTION

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC
Gestion	8% TTC
Assurance garantie des loyers	2.5% TTC

AVIS DE VALEUR

Appartement jusqu'à 60m ²	250€ TTC
Appartement de 60 à 100m ²	300€ TTC
Appartement + de 100m ²	350€ TTC
Villas jusqu'à 120m ²	400€ TTC
Ajaccio Villas + de 120m ²	450€ TTC
Biens situés à + de 20km	Barème +2€ TTC par km